

Semaine européenne de la vaccination du 23 au 29 avril 2018 Mieux comprendre les vaccinations obligatoires du nourrisson

La Semaine européenne de la vaccination constitue un temps fort pour rappeler les bénéfices des vaccinations. Coordonnée en France par le ministère chargé de la santé et Santé publique France, elle est mise en œuvre dans les régions par les agences régionales de santé. Dans le contexte d'élargissement des vaccinations obligatoires du nourrisson, les pouvoirs publics et leurs partenaires sont pleinement mobilisés avec les professionnels de santé et de la petite enfance pour répondre aux interrogations de la population. Cette année, le thème est celui des vaccinations du nourrisson. Pour faire vivre l'événement, de nombreux partenaires organisent des actions à destination du grand public, des professionnels de santé et de la petite enfance.

La Semaine européenne de la vaccination, le rendez-vous incontournable pour parler des vaccinations du nourrisson

L'ARS Centre-Val de Loire en partenariat avec la FRAPS Centre-Val de Loire organisent cette année dans sa région la Semaine européenne de la vaccination qui se déroulera du 23 au 29 avril 2018. En France, le thème cette année est la vaccination du nourrisson. De nombreuses actions pour sensibiliser et informer la population seront déployées. En première ligne pour répondre aux interrogations des parents, les professionnels de santé et de la petite enfance sont des relais essentiels pour rappeler que les vaccinations protègent la santé des enfants. C'est pourquoi l'ARS et la FRAPS Centre-Val de Loire mettent à disposition des outils d'informations pédagogiques pour accompagner les professionnels dans leur pratique.



Une couverture vaccinale du nourrisson insuffisante contre la rougeole et les infections à méningocoque C

En région Centre-Val de Loire, 29 cas d'infections à méningocoque C ont été déclarés entre 2011 et 2017 : 6 chez les moins de 1 an, 9 chez les 1-24 ans, et 14 chez les 25 ans ou plus. Sur cette période, le nombre annuel de cas a fluctué entre 1 et 10. Trois décès ont été rapportés, tous chez des personnes âgées de 25 ans ou plus. Aucun des 29 cas n'était vacciné, y compris parmi les 15 personnes ciblées par les recommandations vaccinales.

En 2016, la couverture vaccinale « rougeole-oreillons-rubéole (ROR) 1 dose » chez les enfants âgés de 24 mois variait entre 83,5 % (Eure-et-Loir) et 93,3 % (Cher). Sur la période 2014-2016, la couverture vaccinale a très légèrement augmenté dans l'Indre-et-Loire et l'Indre, mais a diminué en Eure-et-Loir, dans le Loir-et-Cher, dans le Loiret et dans le Cher.

En 2016, la couverture vaccinale « ROR 2 doses » chez les enfants âgés de 24 mois variait entre 75,1 % (Eure-et-Loir) et 82,2 % (Indre-et-Loire) dans les départements pour lesquels des données étaient disponibles. Sur la période 2014-2016, la couverture vaccinale a augmenté dans l'Indre, le Loir-et-Cher, le Cher, l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir. Toutefois, malgré cette progression, la couverture vaccinale reste insuffisante pour prévenir le risque épidémique : une couverture vaccinale de 95 % est nécessaire pour stopper la circulation du virus de la rougeole.

La couverture vaccinale régionale à 2 doses n'a pas pu être calculée pour 2016 car les données n'étaient pas disponibles pour le Loiret.

L'épidémie de rougeole qui touche la France depuis novembre 2017 (83 cas dans la région au 19 avril 2018) rappelle ainsi combien une couverture vaccinale de 95 % à 2 ans pour les deux doses de vaccin est nécessaire pour interrompre la circulation du virus.

Vaccinations obligatoires : ce qu'il faut savoir

- 11 vaccinations sont obligatoires depuis 1^{er} janvier 2018. Ces vaccinations obligatoires sont exigibles pour l'entrée en collectivité pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018.
- Ces 11 vaccinations figuraient déjà dans le calendrier vaccinal avant 2018 et au moins 70 % des enfants recevaient déjà ces 10 injections avant l'âge de 2 ans.
- 10 injections suffisent pour couvrir les 11 vaccinations obligatoires du nourrisson.
- Les injections peuvent être effectuées en 6 rendez-vous, à partir de 2 mois et jusqu'aux 18 mois de l'enfant.

Pour en savoir plus :

centre-val-de-loire.ars.sante.fr ; frapscentre.org ; Vaccination-info-service.fr ; Santepubliquefrance.fr ; Solidarites-sante.gouv.fr

Pour télécharger des documents sur la vaccination : documents grand public ; documents pour les professionnels ; calendrier des vaccinations 2018 ; carnet de santé de l'enfant

Contacts presse

ARS Centre-Val de Loire

Service presse

ars-centre-presse@ars.sante.fr

02 38 77 47 84